

LA DYNAMIQUE

septembre 2019

CAP21

Le Rassemblement Citoyen



EDITO

LE TEMPS DE L'ÉCOLOGIE QUE NOUS PROMOUVONS DEPUIS 20 ANS EST VENU

Chers amis,

Le temps est évidemment venu de l'écologie, celle que nous promouvons depuis plus de 20 ans, qui soit prioritaire sur les autres choix et non pas instrumentalisée, mais rendue possible pour nos concitoyens. Cela signifie qu'elle n'a pas vocation à servir de prétexte pour d'autres fins politiques. La gravité de la situation sur les plans climatique, de la biodiversité et de la santé environnementale est tel que ce sujet doit servir de base à toutes les autres politiques et de manière plus générale à nos choix de société.

C'est une écologie des solutions qui doit se mettre en place à la fois pour les entreprises et les citoyens, d'où des changements profonds que nous proposons depuis des années dans tous les domaines.

Cette écologie est indissociable d'une véritable démocratie qui respecte chacun, repose sur la coopération et la solidarité, c'est à dire l'horizontalité, qui accepte une décentralisation et qui coconstruit les décisions. Elle est humaniste ce qui signifie qu'elle réfute les populismes et totalitarismes d'où qu'ils viennent et qu'elle met l'humain au sens large au dessus de la technique et du profit.

Elle porte les valeurs de la République c'est à dire la laïcité, l'égalité des chances, la lutte contre toutes les formes de corruption et une tradition issue des lumières qui s'assume comme telle.

Nous devons porter haut et fort ces bases et nos élus locaux le font.

A l'heure où l'écologie est devenue les royaume des faux-culs, des hypocrites et des imposteurs, **il est plus que jamais nécessaire que ceux qui défendent de manière authentique et constante le droit de vivre dans la dignité se fassent entendre.**

LA FORCE DES CITOYENS LEURS ACTIONS

Cap 21 est le parti politique de l'écologie civile. Ses adhérents sont actifs ici et là sans que souvent on ne se rende compte de ce qu'ils font.

Ainsi, Stéphane Perrin Bidan est élu à la mairie de Suresnes, adjoint à la délégation 'Espaces Verts/Jardins Publics et Qualité Environnementale'. Il a par ailleurs contribué à créer, accompagne et soutient :

- l'Association qui a obtenue le Label Eco Quartier libremontvalerien.org le 13 décembre 2018, le premier EcoQuartier en France obtenu par une association de citoyens

- et une autre association conjointe pour la circulation douce dont les vélos en ville : cyclonade.org

Les deux associations sont apolitiques. Cette initiative l'aide à faire comprendre et à commencer à faire accepter ses projets d'élu écologiste pragmatique.

Cette participation citoyenne permet :

- Un regard plus large sur les problématiques des citoyens,
- De l'échange sans tabou, ni barrière
- De trouver des solutions parfois laissées de coté
- Un appui au regard du nombre des adhérents
- Un nouveau souffle de besoin et d'envie
- Une possibilité de se placer en intermédiaire pour de l'écoute, des subventions que la ville ne pourrait pas obtenir.

Parallèlement, il n'existe plus de secret, de besoin d'être pionnier.

(Suite p.2)

(Suite de la p.1) Il s'agit de partager des bonnes idées à dossier ouvert en toute transparence, visiter à Paris les cours dite "Oasis": sol perméable, de couleur claire, et augmenter la végétalisation afin de diminuer les îlots de chaleur et dupliquer ces réalisations à Suresnes, comme pour le cimetière qu'ils végétalisent en sédum mais espèrent arborer et rendre encore plus vert grâce à d'autres communes qui partagent leur expérience et l'appui tenace de l'association libertemontvalerien.org Enfin, ils peuvent avec le soutien de l'association lancer un projet voirie avec la création de la première rue végétalisée : rue de la Liberté de Suresnes ; en bordure de bati, une saignée avec terre de 10 à 15 cm pour faire pousser des plantes et fleurs, le tout pour rendre Suresnes moins minérale, plus verte pour mieux vivre. Vous pouvez lui échanger avec lui sur : perrin-bidan.stephane@club-internet.fr

LES COQUELICOTS

Marie-Jo Thouvenel habite dans la Presqu'île de Rhuys, à 70 km de Vannes. Militante depuis de longues années, Marie-Jo était rattachée à Vannes avec différentes associations environnementales en lien avec Clim'actons Bretagne Sud qui font un super travail (<https://climactions-bretagnesud.bzh>) mais c'était loin. Les réunions fréquentes devenaient compliquées. Bien que toujours en lien avec le groupe, et travaillant avec son sénateur Joël Labbé (<http://www.joellabbe.fr/>) elle a profité de

l'Appel des Coquelicots pour créer une antenne Coquelicots sur la Presqu'île avec une amie. Ils sont maintenant plus de deux cents. Le message des Coquelicots : Non aux pesticides de synthèse. Son rôle est de communiquer au maximum, sur les marchés, dans les commerces, les associations, sensibiliser au maximum à changer de pratiques, s'écouter, expliquer, être présents, visibles, partager et ça marche. Ils ont interpellé le maire, pour travailler ensemble, aller plus loin sur le bio dans les cantines, soutenir les producteurs locaux, les circuits courts, mais un gros travail demeure pour discuter avec les agriculteurs, les aider à la transition, suite à l'impact des épandages sur la santé, et aux tests désastreux des pisseurs involontaires, test que Marie-Jo a fait aussi. Le souhait du maire est à présent de réunir coquelicots, agriculteurs, tous les acteurs, afin de voir comment travailler ensemble. Son prochain objectif sera de lutter pour réduire les gaspillages nocturnes où tout brûle! pas gagné! Encore de grosses contradictions chez ceux qui n'ont pas compris que l'écologie est un tout! Vous pouvez écrire à **Marie-Jo**, mjagur@orange.fr.

RENOUER LA CONFIANCE PUBLIQUE

Issu de la loi Sapin 2 de 2016, le répertoire numérique des représentants d'intérêts est apparu en France avec quelques années de retard sur de nombreux pays européens et les institutions européennes. La confiance dans la vie publique impose la fin de l'opacité des prises de décisions. Pour

cela, il faut Identifier les représentants d'intérêts, encadrer les conditions d'intervention et tracer la décision publique. Le législateur a retenu cette définition «sont des représentants d'intérêts [...] les personnes morales de droit privé, les établissements publics ou groupements publics exerçant une activité industrielle et commerciale, les organismes mentionnés au chapitre Ier du titre Ier du livre VII du code de commerce et au titre II du code de l'artisanat, dont un dirigeant, un employé ou un membre a pour activité principale ou régulière d'influer sur la décision publique, notamment sur le contenu d'une loi ou d'un acte réglementaire en entrant en communication ».

« Sont également des représentants d'intérêts [...] les personnes physiques [...] qui exercent à titre individuel une activité professionnelle répondant aux conditions » fixées précédemment. D'abord prévu pour juillet 2018, le législateur a repoussé l'obligation de transparence des lobbyings auprès des élus locaux pour repousser cette mesure de trois ans à 2021.

Depuis 3 ans, à la région Ile-de-France, je me bats pour anticiper cette obligation qui s'imposera aux collectivités territoriales en 2021. Les régions et les départements peuvent être les chefs de file pour renouer la confiance publique.

François Damerval <http://www.francoisdamerval.eu/2018/12/d>

[francoisdamerval.eu/2018/12/d](http://www.francoisdamerval.eu/2018/12/d)
efense-de-l-amendement-budgetaire-creant-un-registre-de-transparence-a-la-region-ile-de-france.html

Venez échanger avec nous sur :

cap21-echanges@googlegroups.com

peut vous permettre de faire part de vos luttes et de demander conseil, connaissances ou une plus large diffusion de vos actions. On peut y émettre des idées et échanger en admettant bien sûr qu'on ne partage pas toujours les mêmes avis.

ADHÉSION 2019

Avec la rentrée, les conférences téléphoniques réunissant les délégués régionaux ont repris ce 7 septembre. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos délégués régionaux et avec eux à créer une nouvelle dynamique sur votre territoire. Pour connaître votre délégué régional, vous pouvez contacter, Franck Poirier - cap21breizh@gmail.com

Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez renouveler votre cotisation sur <http://adhesion.cap21.eu> ou l'envoyer à l'ordre de AF Cap21 à Cap21, 40 rue Monceau, 75008 Paris. En vous remerciant d'avance.



MUNICIPALES

Les municipales approchent à grand pas. Les candidats éventuels de Cap 21, c'est vous. Comme vous pouvez sans doute le constater, les listes sont dès à présent en train de se dessiner.

**Si vous pensez vous présenter,
merci de prendre contact avec Hervé Jacob
au plus vite -> h.jacob@pyramide.eu**